

REGLEMENT TOURNOI DES 36 COMMUNES

Dimanche 21 novembre 2021

Préambule : Ce document est un complément du « programme » de la compétition. En cas de litige, le REGLEMENT DES COMPETITIONS - SAISON SPORTIVE 2021 / 2022 prévaut sur ce document

KUMITE

Chaque participant(e) devra se présenter à la **table de contrôle** muni de son passeport sportif contenant **2 timbres de licences au minimum** dont celui de la saison sportive en cours.

Sa tenue personnelle obligatoire sera composée d'un karaté gi / ceinture rouge et ceinture bleue, protège-dent adapté / gants (rouge et bleu) / protège-pieds (rouge et bleu) / protège-tibia / coquille pour les combattants / protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, séniors et vétérans ou plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs(trices) des autres catégories.

Les **catégories d'âge** et **de poids** sont celles du REGLEMENT DES COMPETITIONS - SAISON SPORTIVE 2021 / 2022.

Les compétiteurs doivent impérativement être licenciés au moment de leur inscription sur le site de la FFKDA sous peine d'irrecevabilité de leur candidature.

Il ne sera plus possible de s'inscrire à la compétition après la date limite précisée sur le déroulé.

Tout compétiteur arrivant en retard ne pourra pas participer à la compétition.

Le règlement de la compétition est celui de la FFKDA.

KATA

Chaque participant(e) devra se présenter à la **table de contrôle** muni de son passeport sportif contenant **2 timbres de licences au minimum** dont celui de la saison sportive en cours.

Sa tenue personnelle obligatoire sera composée d'un karaté gi/ceinture rouge et ceinture bleue.

Les **catégories d'âge** et la **liste des katas par catégories** sont celles du REGLEMENT DES COMPETITIONS - SAISON SPORTIVE 2021 / 2022.

Les compétiteurs doivent impérativement être licenciés au moment de leur inscription sur le site de la FFKDA sous peine d'irrecevabilité de leur candidature.

Il ne sera plus possible de s'inscrire à la compétition après la date limite précisée sur le déroulé.

Tout compétiteur arrivant en retard ne pourra pas participer à la compétition.

Le règlement de la compétition est celui de la FFKDA.

IMPORTANT

- Chaque personne (*compétiteur, arbitre, bénévole, spectateur ou entraîneur*) - sauf si la personne à moins de 12 ans – devra présenter soit :
 - Un **schéma vaccinal complet**
 - Un **test PCR** ou **antigénique négatif** de moins de 72 heures
 - Un **certificat de rétablissement** de la Covid -19
- Un contrôle du **pass sanitaire** sera réalisé avant l'entrée dans le gymnase.
- La compétition est **uniquement** ouverte aux clubs du 92.
- La compétition est **sans repêchage**.
- La compétition est **sans sur classement** de catégorie ou de poids.
- Les compétiteurs de la catégorie « vétérans » peuvent participer à la compétition dans la catégorie des « séniors » en kata et/ou combat.
- Des passeports seront mis en vente le jour de la compétition.
- La surface des tatamis sera de **9 m x 9 m** au lieu de 8 m x 8 m.
- Il n'y aura **pas de buvette** le jour de la compétition.
- Suivant le nombre de participants, les organisateurs de la compétition se réservent le droit de regrouper des catégories.
- Pour la compétition, le nombre de coaches par club est limité à **4 coaches** maximum.
- Le ou les coaches du club doivent avoir un comportement exemplaire en toute circonstance et rester assis sur les chaises mises en place à cet effet.
- Tous les renseignements sur le coaching (conditions d'obtention du badge, fiche, etc.) sont disponibles sur le site internet du CDK92 - rubrique « compétitions / coaching » : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeSeine/competitions/coaching/>
- Les frais d'engagement sont de **3€** par épreuve et par compétiteur. Les inscriptions sont réalisées directement par les clubs en ligne (<http://www.ffkcompetition.fr/>).
- Le règlement des inscriptions est à envoyer par :
 - **Chèque** : Par courrier, à l'ordre du CDKarate92 et avec le bordereau.
 - **Virement** : Joindre le bordereau par courrier ou par mail.
 - IBAN : FR76 1027 8061 3800 0203 0320 143
 - BIC : CMCIFR2A
 - Compte : LIGUE DES HAUTS-DE-SEINE DE KARATE
 - Préciser en libellé : « NOM DU CLUB – NOM DE LA COMPETITION »

La remise du trophée du Tournoi des Commune aura lieu à la fin de la compétition.

ATTRIBUTION DES POINTS

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
10 points	7 points	3 points

Une remise de Trophée sera effectuée pour les 3 premières villes.

Le classement par communes sera calculé en fonction du nombre de points obtenus par le ou les clubs de chaque commune.

Le trophée sera remis au club de la commune qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

Nous comptons sur votre présence.